

..... TOILETTE

Personnes handicapées en centres de vacances non spécialisés

Fiche DSASS

L'enfant ou l'adulte présentant une déficience intellectuelle, un déficit moteur, un déficit sensoriel doit parfois être accompagné pour certains actes de la vie quotidienne :

- Le déshabillage,
- Le réglage de la température de l'eau à la douche,
- Le savonnage du corps et des cheveux : dosage du savon, du shampoing...
- Le rinçage et le séchage,
- Le brossage des dents, ou soins des prothèses dentaires,
- Le rasage pour les hommes,
- L'habillage avec des vêtements propres,
- Le laçage des chaussures (chaussures orthopédiques),
- L'entretien des appareils (lunettes, auditifs...).

S'ils peuvent communiquer ils seront en mesure de vous guider pour le « geste juste » qui ne sera plus ensuite qu'à intégrer dans une routine quotidienne.

On veillera à toujours privilégier la présence de deux accompagnateurs à la toilette, parfois plus volontiers des filles ou des garçons en fonction des demandes, des besoins et des possibilités liées à l'équipe...

Pour créer une ambiance de confiance et de détente, il faut veiller à préserver l'autonomie, la pudeur et l'intimité du bénéficiaire.

Si possible utiliser ses objets de toilette personnels.

Des précautions doivent être prises :

- Pour éviter le risque de chute, de glissade, des tapis antidérapants doivent être installés dans le bac à douche, au fond de la baignoire ou sur le fauteuil,
- Pour éviter les brûlures, surtout pour ceux atteints de troubles de la sensibilité : le réglage de l'eau est d'une grande importance,
- Le séchage de la peau et toutes les régions de plis cutanés doit être minutieux,
- Il faudra vérifier dans l'habillement tout ce qui crée un point de pression ou peut blesser sans que l'on y pense : plis du tissu, boutons, appareils orthopédiques : corsets...
- Pour éviter les escarres, les massages au niveau des points d'appui seront importants et préventifs.